

MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - AVRIL 2024

LE MOT DU MAIRE

Les élections partielles se sont bien déroulées et nous avons le plaisir d'accueillir Edith Beuvelot et Philippe Bonel au sein du conseil. David Blasius (1er adjoint responsable des travaux et représentant de la Mairie à la Communauté de Communes), Gilles Chotel (2ème adjoint, responsable des finances) et Janine Rambour (3ème adjoint, responsable de la vie sociale) poursuivront les actions qu'ils ont commencées depuis le début de notre mandat. Et, en tant que nouveau maire, j'ai le plaisir de rédiger ce mot d'introduction pour le prochain Millery Infos.



Le printemps est arrivé et avec la pluie fréquente et les quelques rayons de soleil, les pelouses et l'herbe dans les jardins poussent à vive allure. Aussi, les travaux de jardinage vont bon train. Cependant, attention aux horaires et respectons nos voisins. Durant ces dernières semaines, notre agent communal était en arrêt maladie et certains élus n'ont pas hésité à participer à ces travaux de jardinage en complément de l'entreprise qui assure la tonte et l'élagage.

En ce qui concerne les projets à venir, la démolition des hangars agricoles de la place du village débutera fin juin ou début juillet puis en septembre, les divers aménagements pourront commencer. Pendant la démolition, les pierres et le béton seront concassés sur place. De ce fait, je vous remercie par avance de votre complaisance pour le bruit et la poussière. Un autre projet en cours, en collaboration avec la Com Com, porte sur la réduction de la vitesse, souvent excessive dans notre village notamment Avenue de la Moselle et Rue Saint Nicolas. Plusieurs propositions sont à l'étude : place de parking, chicanes, ... Enfin, la municipalité va lancer un appel à candidature pour permettre l'installation d'un locatif professionnel dans la maison Lapointe vide de tout occupant depuis sa construction.

En attendant, je vous souhaite de profiter des futurs beaux jours.

Guillaume POINSOT



8 mai à 10h
Commémoration de l'armistice de 1945

26 mai
Marche contre le cancer

27 mai
Conseil Municipal

1er juin 9h-12h
Matinée citoyenne

14 juin
Fête de l'école

22 juin à 20h
Spectacle musical

6 juillet
Fête de l'été à Autreville

2

CONSEIL MUNICIPAL
BUDGETS

3

PATRIMOINE
CADRE DE VIE

4

BASSIN DE
POMPEY
RPI

5

ASSOCIATIONS
INFORMATIONS
DIVERSES

6

LE SAVIEZ-
VOUS?



2 rue des chènevières
54 670 MILLERY
Tél 03 83 24 96 43
secretariat@millery.fr
www.millery.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations et décisions

- refus de la demande de versement à l'AFR d'une subvention de 15.814 € au titre des années 2016 et 2017 ;
- location d'un étang au Pâquis à M. Fabrice JANSSENS au prix de 1.000 €/an pendant 9 ans ;
- demandes de subventions pour l'aménagement du parc Maurice Bruno, de l'impasse de l'étang et de la place du village ;
- choix des ateliers professionnels de l'ESAT Val de Lorraine pour l'entretien d'une partie des espaces verts de la commune pour 2024 et 2025 ;
- approbation du compte de gestion 2023 et du compte administratif 2023 ;
- vote des taux d'imposition des 3 taxes locales et du budget primitif 2024 ;
- attribution d'une subvention de 5.744,23 € à l'AFR pour le solde du déficit du périscolaire 2023 ;
- attribution d'une avance sur subvention de 12.500 € à l'AFR sur le déficit 2024 du périscolaire ;
- avis défavorable au projet d'arrêté préfectoral sur le volet chauffage bois du Plan de protection de l'Atmosphère de Nancy ;
- adoption d'une motion pour défendre le service public de l'éducation.

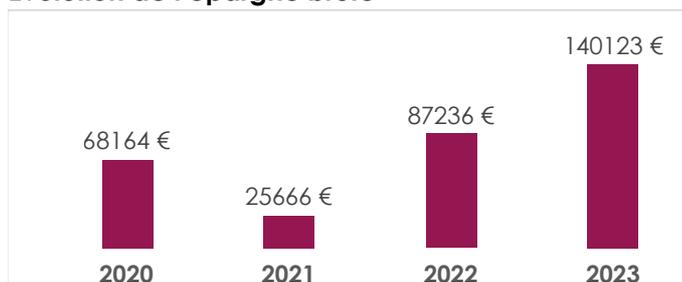
BUDGETS

Compte administratif 2023

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	582.981,45 €	351.398,32 €
Recettes	723.104,85 €	366.138,90 €
Résultat exercice	+140.123,40 €	+147.40,58 €

Principaux investissements réalisés	
Thermostat connecté mairie	2 825 €
Acquisition de la parcelle Weyer	233 050 €
Cour d'école (fin des travaux)	10 109 €
Travaux forêt ONF	6 048 €
Maîtrise d'oeuvre place de village	7 764 €
Remplacement de 2 portes fenêtres de la mairie	3 792 €
Divers travaux bâtiments	2 279 €
Extension du réseau électrique	6 766 €
Vente du presbytère	180 000 €

Evolution de l'épargne brute



L'épargne brute a augmenté de 60% grâce aux efforts réalisés notamment sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cette épargne permet de financer une partie des investissements de l'année suivante.

Budget primitif 2024

Le budget de fonctionnement s'élève à 682.023,57 €. L'objectif est de continuer à maîtriser les dépenses pour préserver un niveau d'épargne suffisant pour le financement des investissements 2025. Conformément aux engagements pris en début de mandat, la municipalité n'augmentera pas la fiscalité et maintient donc les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Le budget d'investissement est de 422.357,56 €. La démolition des bâtiments de la ferme Weyer et l'aménagement de la place du village sont estimés à 231.000 €. Le parc Maurice Bruno, le remplacement d'un ordinateur du secrétariat de mairie et l'acquisition d'une dizaine de tables pour la salle Marcel Canet constituent les autres dépenses envisagées. Les recettes d'investissement seront assurées par les subventions et dotations sollicitées auprès de l'Etat, la Région, le Département et l'Agence de l'eau, et par l'épargne de gestion.

Evolution de la dette



La commune continue de se désendetter. Entre 2020 et 2026, la dette de la commune aura baissé de 33,65 %.

La dette par habitant



En 2023, la dette par habitant s'élève à 975 € alors que la moyenne des communes de la strate (500-2000 habitants) est de 600 €. Le taux d'endettement diminue mais reste néanmoins très élevé. Il est de 95% alors que la moyenne de la strate est de 70%, d'où la nécessité de poursuivre le désendettement de la commune.

PATRIMOINE - CADRE DE VIE

Bilan des opérations patrimoniales

Opérations 2021-2023	Achat	Vente
Ferme Weyer (2188 m ²)	233.050 €	
Presbytère (1338 m ²)		180.000 €
Maison Lopez (64 m ²)		30.600 €
Parcelle ZE0036 (9555 m ²)		19.110 €
Partie sentier de chaise et parcelle AA218 (36 m ²)		1.500 €
Terrain entre parcelles AB0186 et AB10187 (44 m ²)		3.000 €
Parcelles ZE 20 et ZE22 (34400 m ² extension ZA Sablons)		0 €
TOTAL	233.050 €	234.210 €

Un récent tract de la liste d'opposition vous révélait le soi-disant manque de transparence de la municipalité « qui liquide le patrimoine immobilier de la commune ». Ci-dessus le détail des opérations patrimoniales qui ont été annoncées dans les différentes publications et réunions publiques, notamment lors de la démarche participative avec le cabinet INGAIA pour le réaménagement des espaces publics. Manque de transparence de notre part ou mauvaise foi de nos opposants? Info ou Intox? A vous de juger! Mais des opérations qui s'équilibrent en achat et en vente, et des choix responsables pour le développement économique du territoire (ZA des Sablons), pour la valorisation de bâtiments communaux inhabités depuis des

décennies et donc en déperissement (presbytère, maison Lopez), et l'amélioration de notre cadre de vie par l'aménagement d'un lieu de vie et d'animations au coeur du village.

Aménagement d'une place de village

Le projet va entrer dans sa phase opérationnelle. Le budget prévisionnel des travaux a été évalué à 214.413 € HT susceptibles d'être financés à 80%. Nous sommes très loin des 500.000 € annoncés par nos opposants qui ont volontairement omis d'indiquer les demandes de subventions sollicitées qu'ils ont pourtant voté en conseil municipal. La fin justifie les moyens... Ce n'est pas là une attitude très constructive ni transparente.

Quant aux travaux, la consultation des entreprises sera réalisée avant l'été. La démolition des hangars agricoles sera terminée en juillet et les travaux d'aménagement de la place débuteront en septembre pour une durée de deux mois.

Appel à projet pour la maison Lapointe



La maison Lapointe, qui a été construite il y a une dizaine d'années en même temps que l'ilot Aigle, fait partie du patrimoine de la commune. Comme le presbytère, elle est vide de tout occupant et sans destination depuis cette période.

Dans le but de valoriser ce bâtiment en développant du locatif professionnel, la municipalité va lancer un appel à candidatures. Des travaux seront programmés en 2025 (raccordement des réseaux, cloisonnements et aménagement intérieur) pour terminer son aménagement qui répondra aux besoins du ou des futurs occupants (professionnels de santé, bureaux d'études, cabinet d'architectes...).

Entretien des espaces verts



Comme vous pouvez vous en rendre compte en lisant ce bulletin, la municipalité accorde beaucoup d'importance à l'entretien de notre patrimoine et les espaces verts en font bien entendu partie. La réfection prochaine du parc Maurice Bruno a vocation à améliorer notre cadre de vie et proposer un espace où chacun pourra trouver quiétude et repos dans un environnement restauré.

Mais le reste des espaces verts de la commune n'est pas pour autant délaissé. L'agent communal en assure une partie et la commune a recours également depuis plus d'un an à une entreprise d'entretien des espaces verts pour la tonte et la taille des haies. Et certains élus ne rechignent pas non plus à se relever les manches quand la situation l'exige, pour tondre (comme cette année) ou ramasser les feuilles (l'année passée).

Comme on nous le rappelle très souvent, Millery est un très beau village, propre et bien entretenu.

Une matinée citoyenne

Dans le même esprit, à l'initiative d'Edith BEUVELOT, nouvelle élue au sein du conseil municipal, une matinée citoyenne est proposée à tous les habitants pour participer à l'entretien et à l'embellissement du village. Ce rendez-vous périodique, envisagé de façon trimestrielle, sera lancé le samedi 1er juin. Après un accueil autour d'un café et quelques viennoiseries, élus et habitants présents s'attèleront de 9h à 12h, selon la saison, aux plantations, au nettoyage et à l'entretien des différents espaces publics (massifs, monuments, parc, aires de jeux, cimetière...).

BASSIN DE POMPEY

Poursuite de la réfection de voirie

Après l'aménagement de la rue de la Blanche Pierre et d'un trottoir au carrefour de la rue de la Chamblée et de la rue des biches, la Communauté de Communes va reprendre les nids de poule qui se sont formés durant la période hivernale rue des biches et le haut de la rue des chènevières. Les travaux ont été programmés entre le 15 et le 26 avril 2024.

RPI

Les inscriptions scolaires 2024-2025 sont ouvertes.

Le RPI de Millery Autreville compte aujourd'hui 4 classes pour 76 élèves. Il serait souhaitable d'avoir 80 élèves pour éviter le risque de fermeture d'une classe.

Pour les familles concernées, procédez dès maintenant aux formalités d'inscription et participez ainsi au maintien des classes dans nos communes. Pour l'entrée en maternelle à l'école d'Autreville, contactez Mme LEQUEVRE tél. 0383249075 ce.0540184g@ac-nancy-metz.fr. Pour l'école de Millery, contactez Mme HOCHARD tél. 03 83 24 26 03 ce.0540761j@ac-nancy-metz.fr.

PENSE-BETES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Nouveaux horaires depuis janvier 2023 !

Mardi 16h30-18h30
Mercredi 10h-12h
Et sur rendez-vous

LES NUMÉROS
EN CAS
D'URGENCE



24h/24

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

Si vous êtes témoin ou victime d'un accident au sein de l'Union Européenne

15
SAMU

Intervention d'une équipe médicale lors d'une situation d'urgence ainsi que la redirection vers un organisme de permanence de soins

18
SAPEURS-
POMPIERS

Situation d'urgence ou un accident concernant des personnes ou des biens qui entraîne une intervention rapide

17
POLICE
SECOURS

Signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate des forces de l'ordre

114
NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES OU
MALENTENDANTES

Situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Accessible par SMS et Fax.

TRAVAUX DE JARDINAGE

8h-20h
du lundi au vendredi

9h-12h/15h-19h
samedi

10h-12h
dimanche & jours fériés

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Après le succès du loto du 9 mars dernier, les bénévoles du comité poursuivent leur feuille de route 2024. Au programme, un spectacle musical dans le cadre de la fête de la musique. Ce sera le samedi 22 juin à 20h dans le parc Maurice Bruno. Les P'tites Têtes, un groupe de 3 musiciens vous proposera un programme 100% de reprises de rock français.



MPT MJC de Millery



En partenariat avec les associations de Millery et d'Autreville, la MPT MJC de Millery organisera la 7ème édition de la marche « Tous unis contre le cancer » le dimanche 26 mai 2024 au profit de l'Institut de Cancérologie de Lorraine : 3 randonnées balisées de 5, 12 et 25 km, départs libres entre 8h et 10h30 de la salle polyvalente, participation de 10€/adulte, avec possibilité de déposer votre don sans participer aux randonnées.

Contact : mptmillery@gmail.com tél. 06 58 94 17 41.

INFORMATIONS DIVERSES

Elections municipales partielles

Le 2 janvier 2024, Bernard BALLAND a présenté sa démission de ses fonctions de maire et de son mandat de conseiller municipal. Des élections municipales partielles ont été organisées les 7 et 14 avril pour pourvoir les postes vacants au nombre de

deux suite au départ d'une conseillère municipale en juin 2023.

Six candidats se sont présentés devant les électeurs au 1er tour :

- Philippe BONEL 87 voix
- Gilbert PERETTI 71 voix
- Edith BEUVELOT 70 voix
- Claude GADY CHERRIER 57 voix
- Maxime LEONARTZ 47 voix
- Yves MARCHAL 26 voix

Deux d'entre eux ont été élus à l'issue du 2ème tour :

- **Edith BEUVELOT 132 voix**
- **Philippe BONEL 99 voix**
- Gilbert PERETTI 76 voix
- Claude GADY CHERRIER 65 voix

A la suite du conseil municipal du 19 avril, Guillaume POINSOT a été élu maire, David BLASIUS 1er adjoint, Gilles CHOTEL 2ème adjoint et Janine RAMBOUR 3ème adjointe. Nous adressons tous nos remerciements aux électeurs qui se sont déplacés et aux différents candidats qui se sont présentés. Nous félicitons les deux nouveaux élus et nous leur souhaitons la bienvenue au sein du conseil municipal.

Lotissement de la Chamblée, où en sommes-nous ?

A l'heure actuelle aucune demande de permis d'aménager n'a été présentée en mairie. Une esquisse de projet avait été présentée l'année dernière. Cependant le lotisseur n'ayant pu s'assurer de la maîtrise foncière de la zone, le projet n'a pu aboutir et n'a donc pas pu être proposé en débat au conseil. Une réunion doit s'organiser avec la communauté de communes courant juin afin d'évoquer l'avenir de cette zone à urbaniser et notamment les pré-requis à prendre en compte : accès à la zone, état des voiries, servitudes en réseau, écoulement des eaux pluviales. Ce sera également l'occasion de revenir sur les attendus en termes de développement urbain raisonné (densité, typologie, temporalité...).

Sept jours pour relier Olympie à Paris à vélo

C'est le défi lancé par un groupe de 20 cyclistes, salariés du groupe OTE dont un habitant de Millery. Cette aventure, c'est 3000 km, 20 cyclistes et logisticiens, 7 jours et 7 nuits avec trois groupes de cyclistes qui se relayeront et alterneront 6 heures de roulage puis 12 heures de repos. Cette idée est née dans l'esprit de quelques collaborateurs de la société quand un de ses membres a développé une maladie neurologique : la sclérose Latérale Amyotrophique encore appelée Maladie de Charcot.

Cette maladie paralyse progressivement tous les muscles de l'organisme à cause d'une dégénérescence des neurones moteurs. Ce projet de grande ampleur sportive a également un but humanitaire : attirer l'attention sur la maladie de Charcot et recueillir des fonds pour la recherche. Une participation de tous est possible via le site internet de l'OTE : <https://www.ote-ingenierie.com/le-groupe-ote-leve-des-fonds-pour-la-recherche-contre-la-maladie-de-charcot>

Il est interdit de nourrir les pigeons

Par arrêté municipal, le nourrissage des pigeons est interdit sur la commune. Les dépôts de graines et autre nourriture sont l'une des principales causes de leur prolifération, notamment sous le lavoir dont le sol et la charpente sont désormais recouverts de fientes. Les contrevenants s'exposent à une contravention pouvant s'élever à 450 €.

Etat civil - Décès

M. Patrice LOUIS le 18 janvier à 61 ans.
Mme Geneviève BERNHARD le 28 mars à 94 ans.
Mme Yvette SAUCE le 18 avril à 80 ans.
Mme Colette CREUX le 20 avril à 89 ans.

LE SAVIEZ-VOUS?

La prévention de l'AVC : reconnaître les signes d'alerte et agir rapidement

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est une situation médicale d'urgence qui peut survenir soudainement et avoir des conséquences graves. La reconnaissance précoce des signes d'alerte, une intervention rapide et des mesures de prévention peuvent jouer un rôle crucial dans la réduction des risques d'AVC. Il est essentiel de connaître les signes d'alerte de l'AVC pour réagir rapidement. Les principaux signes incluent :

- ▶ engourdissement ou faiblesse soudaine dans le visage, le bras ou la jambe, en particulier d'un côté du corps.
- ▶ confusion, difficulté à parler ou à comprendre.
- ▶ trouble de la vision d'un œil ou des deux yeux.
- ▶ difficulté soudaine à marcher, perte d'équilibre ou de coordination.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage présente l'un de ces signes, ne perdez pas de temps et appelez immédiatement le 15 et notez l'heure de début des symptômes. En attendant des secours, allongez la personne avec un oreiller, regroupez les ordonnances et les résultats des dernières prises de sang. Attention il ne faut surtout pas faire boire, manger, donner un traitement ou une injection

(même si cela fait partie de son traitement habituel).

La prévention de l'AVC joue un rôle clé dans la réduction des risques. Voici quelques mesures préventives importantes :

- **adoptez un mode de vie sain** : maintenez une alimentation équilibrée (fruits et légumes en limitant le sel), faites de l'exercice régulièrement et évitez le tabac et l'excès d'alcool ;
- **diminuez le stress** : apprenez des techniques de gestion du stress, comme la méditation ou le yoga
- **contrôlez votre pression artérielle** : une pression artérielle élevée est l'un des principaux facteurs de risque d'AVC. Consultez régulièrement votre médecin pour surveiller et contrôler votre tension artérielle;
- **traitez votre diabète et votre cholestérol** si vous en avez;
- **suivez bien vos traitements habituels.**

En conclusion, la prise de conscience des signes d'AVC, une intervention rapide et des mesures de prévention peuvent contribuer à réduire les risques et à minimiser les conséquences de cette condition médicale sérieuse. Il est essentiel de partager ces informations avec vos proches pour promouvoir une communauté en bonne santé.

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES:

- une déformation de la bouche
- une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe
- des troubles de la parole

APPELZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU 15

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT

Directeur de la publication : Guillaume POINSOT